

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**
Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 9 avril 2024

Délibération

N° 24.053.1

En exercice ... 37

Présents 27

Votants 32

Pour 32

Contre 0

Abstention 0

PÔLE RESSOURCES - SERVICE FINANCES

**BUDGET ANNEXE DU PORT DÉPARTEMENTAL VENDRES EN
DOMITIENNE LE CHICHOULET DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES LA DOMITIENNE**

REPRISE DE PROVISION

Date de la convocation : 03/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre

Et le 9 avril à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

27 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, madame Patricia CATHALA, madame Valérie CHABOT, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA, monsieur Philippe VIDAL.

5 Conseillers communautaires absents représentés : monsieur Alain CASTAN (représenté par madame Mireille TORTES), madame Marcelle COUDERC (représentée par monsieur Bruno DAMBLEMONT), monsieur Pierre CROS (représenté par madame Patricia CATHALA), monsieur Thierry MAURAT (représenté par monsieur Alain CARALP), madame Viviane ROUQUET-TAFANI (représentée par monsieur Robert SENAL).

5 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

Secrétaire de séance : monsieur Jean-Philippe JUAN.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20240409-DELIB_24_05

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 9 avril 2024

**Budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la
Communauté de communes La Domitienne – Reprise de provision**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2321-2 et R2321-2 et suivants ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable depuis le 1^{er} janvier 2024 ;

Vu la convention de délégation de service public du 6 juillet 2009 conclue avec le Département de l'Hérault confiant à la Communauté de communes La Domitienne la gestion du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet ;

Vu la délibération n° 06.02.14 du Conseil communautaire du 8 février 2006 approuvant le régime des provisions budgétaires ;

Vu la délibération n° 2013.10.13 du Conseil communautaire du 30 octobre 2013 relative à la provision d'une somme de 150 000 € pour des travaux de gros entretien du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet ;

Considérant que par délibération n° 2013.10.13 du 30 octobre 2013, le Conseil communautaire a provisionné la somme de 150 000 € pour des travaux de gros entretien du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet ;

Considérant qu'il convient de réaliser des travaux d'entretien du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Philippe VIDAL, 1^{er} vice-Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 32 membres présents ou représentés au moment du vote,

A l'unanimité,

I. APPROUVE la reprise d'une partie de la provision pour travaux soit 35 000,00 € dont le détail est présenté dans le tableau ci-dessous :

Nature de la provision	Constitution de la provision				Montant de la reprise	Solde
	Date de début de la constitution	Montant initial	Montant des reprises antérieures	Montant de la provision au 31/12/2023		
Gros entretien du Port	30/10/2013	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	35 000,00 €	115 000,00 €
TOTAL DE LA PROVISION		150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	35 000,00 €	115 000,00 €

II. PRÉCISE que le montant de la reprise de la provision, soit 35 000,00 €, est inscrit au budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet en dépenses d'investissement au chapitre 040 article 15722 « Provisions pour gros entretien et grandes révisions » et en recette de fonctionnement au chapitre 042 article 7815 « Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation ».

III. AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

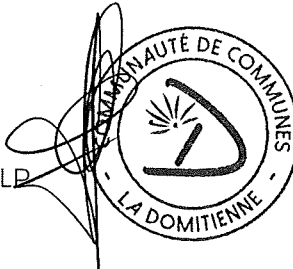
IV. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



Délibération transmise au représentant de l'Etat le

17 AVR. 2024

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le

17 AVR. 2024

Signature du secrétaire de séance :

Jean-Philippe JUAN



REÇU EN PRÉFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20240409-DEL IB_24_05

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20240409-DELIB_24_05